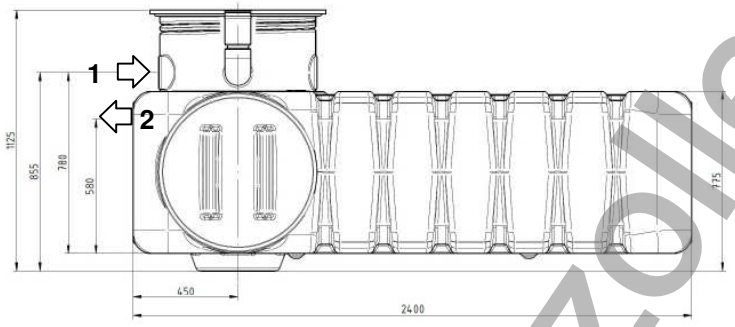
HUG & ZOLLET AG
Auriedstrasse 26
3178 Bösingen/FR
Tel. 031 747 75 73
Fax 031 747 75 27
www.hugzollet.ch info@hugzollet.ch

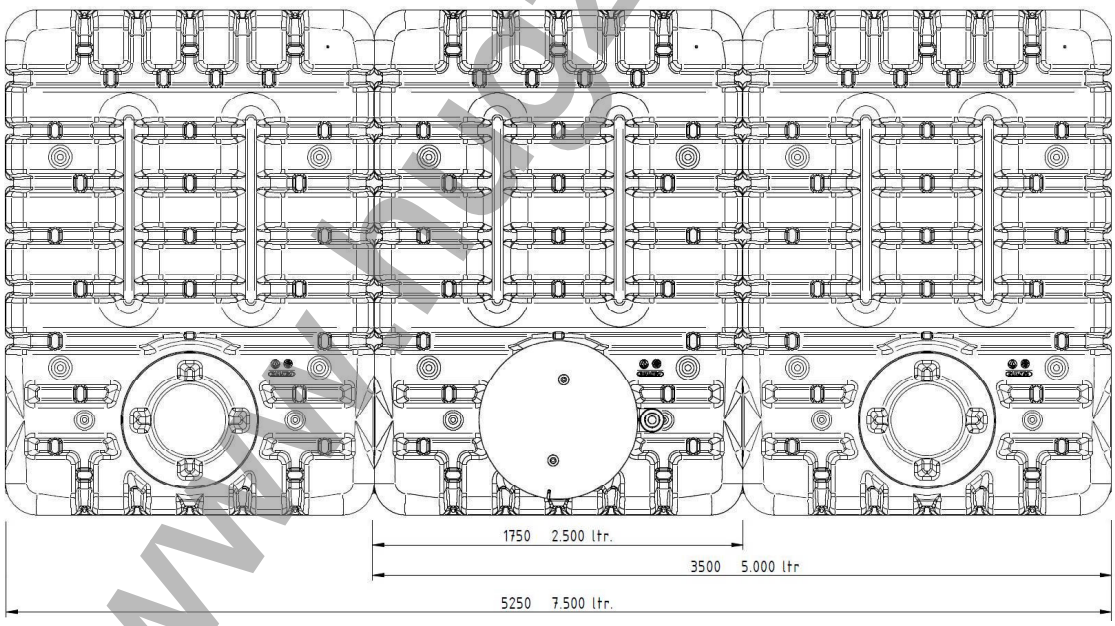
Instructions de montage

Citerne plate Riku 70

Cette citerne de stockage à enterrer est fabriquée grâce à une technique d'extrusion et de gonflage. Elle est construite en HDPE, à paroi simple, intérieur cannelé, non carrossable et équipée d'un siphon de trop-plein DN 100, d'un trou d'homme avec un couvercle non carrossable, d'une boite de relai ainsi que, à choix, une entrée d'eau stabilisée ou un filtre en corbeille dans le trou d'homme. Selon le but de son utilisation, la citerne sera équipée par Hug & Zollet avec d'autres prises de raccordement.



1. Entrée si le filtre est monté dans le trou d'homme
2. Siphon de trop plein / entrée pour filtre externe



Litre	Longeur	Largeur	Hauteur sans trou d'homme	Hauteur avec trou d'homme	Poids
2500 L	2400 mm	1750 mm	775 mm	1125 mm	130 kg
5000 L	2400 mm	3500 mm	775 mm	1125 mm	250 kg
7500 L	2400 mm	5250 mm	775 mm	1125 mm	375 kg

Les dimensions sont dépendantes de l'exécution et à prendre en considération en tant que valeurs approximatives

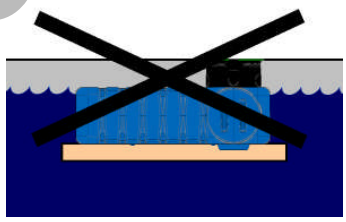
www.hugzollet.ch

HUG & ZOLLET AG
Auriedstrasse 26
3178 Bösingen/FR
Tel. 031 747 75 73
Fax 031 747 75 27
www.hugzollet.ch *info@hugzollet.ch*

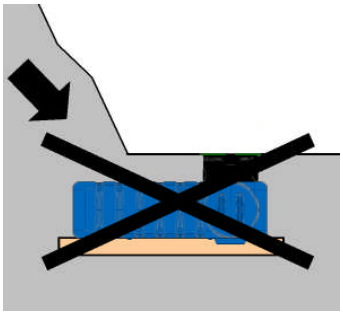
Instructions de montage importantes / prescriptions

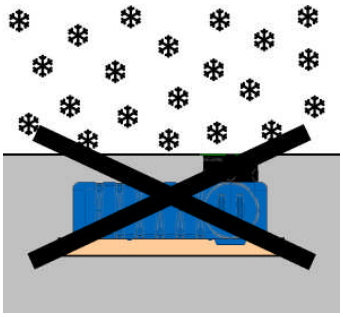


- **La citerne à enterrer Riku 70 et le couvercle du trou d'homme ne sont pas carrossables ! La citernen ni le couvercle ne doivent en aucun cas permettre le passage d'un véhicule.**
- La mise en place dans des régions présentant des dangers de crues n'est pas autorisée, car cela pourrait provoquer des dégâts à la citerne.
- **Dans des régions présentant des dangers pour nappes phréatiques, sur des terrains peu perméables ou des sols argileux, son installation n'est pas autorisée.**
- **La citerne à enterrer Riku 70 ne doit pas être installée dans des terrains en pente.**
- Il faut maintenir une distance minimum de 1500 mm entre la fouille et la cave du bâtiment.
- Le matériau de remblayage soit être compacté manuellement.



- **La couverture de terre maximale est de 650 mm à partir du bord de citerne. De ce fait, la citerne n'est pas à l'abri du gel à toute altitude et doit être vidangée en hiver.**
  Le trou d'homme standard livré avec la citerne mesure 350mm de haut
- Le couvercle du trou d'homme doit toujours être accessible.
- La citerne doit être installée par une entreprise spécialisée, selon les instructions de montage.
- L'installation de la citerne à enterrer doit se faire selon les instructions de montage. Le fabricant et Hug & Zollet ne donnent aucune garantie en cas de dommages dus à une construction, une exploitation ou une utilisation qui ne seraient pas faites dans les règles de l'art.





Normes et prescriptions légales

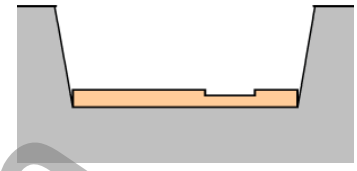
La construction et l'exploitation d'une station d'eau de pluie sont soumises à diverses prescriptions. Ces règles dépendent en partie des lois cantonales. Il faut particulièrement tenir compte de:

- DIN 1986: Evacuation des eaux des bâtiments et des parcelles
- DIN 1988: Règles techniques pour les installations d'eau potable avec « écoulement libre »
- DIN 4124 Excavation et fossés
- Identification des canalisations d'eau de pluie et de leur prise
- Prescription des autorités en matière des eaux, directives pour les taxes et émoluments
- Prescription de la police des constructions
- Prescriptions pour la protection contre les accidents

www.hugzollet.ch

HUG & ZOLLET AG
Auriedstrasse 26
3178 Bösingen/FR
Tel. 031 747 75 73
Fax 031 747 75 27
info@hugzollet.ch
www.hugzollet.ch

1. Préparation de la fouille



La dimension de la fouille dépend de la dimension de la citerne conformément au tableau suivant. Ne pas dépasser la profondeur indiquée de la fouille.

Litre	Longueur fouille	Largeur fouille	Profondeur fouille
2500 L	env. 2800 mm	env. 2200 mm	env. 1150 mm
5000 L	env. 2800 mm	env. 3900 mm	env. 1150 mm
7500 L	env. 2800 mm	env. 5700 mm	env. 1150 mm

La dimension de la fouille doit si nécessaire être adaptée à la nature du terrain.

Il faut respecter une distance minimale de 1500 mm entre la fouille et la cave du bâtiment. Afin d'éviter des dégâts dus aux racines des arbres, la distance entre la citerne et l'arbre doit être au moins identique au diamètre de la couronne de celui-ci. Le fonds de la fouille doit être exempt de pierres ou tous autres élément présentant des arêtes vives. Le fonds doit être horizontal. Il est recommandé d'aménager sur celui-ci un solide lit de sable de 100 mm.

Attention :
En cas de fonds instable, il faut construire une plaque en béton armé maigre d'env. 100 mm. La mise en terre dans des zones présentant des dangers pour les nappes phréatiques n'est pas autorisée.

2. Mise en terre de la citerne

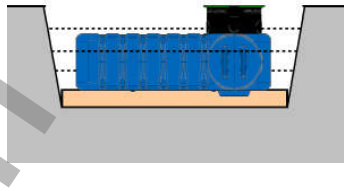
La citerne est maintenue avec au moins 2 sangles à un élévateur (grue, excavateur) et descendue de façon régulière dans la fouille.

www.hugzollet.ch

HUG & ZOLLET AG
Auriedstrasse 26
3178 Bösingen/FR
Tel. 031 747 75 73
Fax 031 747 75 27
info@hugzollet.ch
www.hugzollet.ch

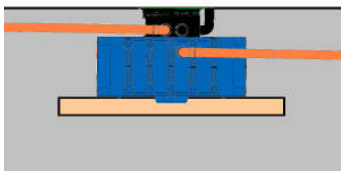
3. Installation de la citerne et remblayage

Après la mise en terre de la citerne, la remplir **au 2/3 de son volume avec de l'eau**. Remplir régulièrement par couches successives avec du sable l'espace entre la citerne et la fouille jusqu'à la hauteur du tuyau d'entrée et de trop-plein. Le remblayage se fait alternativement de chaque côté. Compacter légèrement chaque couche manuellement. Utiliser du sable ou du gravier en tant que matériau de remblayage. Le matériau de remblayage doit être compactable, perméable et exempt d'éléments présentant des arêtes vives.



4. Raccordement de la citerne à enterrer

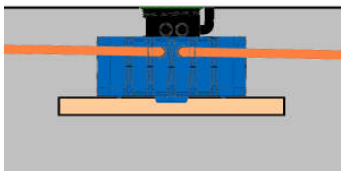
1. Raccorder l'entrée sur le tuyau de chute (évt. filtre WFF, voir instructions de montage WFF).
2. Raccorder le trop-plein avec le tuyau pour l'infiltration / canalisations d'eaux claires (évt. relier avec le tuyau de trop-plein du filtre WFF). Le tuyau d'entrée, ainsi que celui du trop-plein doivent avoir une déclivité d'au moins 3%.
3. Pour la mise en place de la conduite d'aspiration et du câble flottant entre le bâtiment et la citerne, il est recommandé d'installer un tube vide DN100 (pente en direction de la citerne). Si une pompe à immersion est utilisée, le raccord de choix est relié au robinet de jardin ou dans une boite de connexion montée dans le trou d'homme. Pour tout les conduits électriques, il est nécessaire de prévoir un conduit séparé.



Citerne avec filtre intégré dans le trou d'homme

5. Citerne à enterrer, suite du remblayage

A la fin des travaux d'installation, recouvrir le sommet de la citerne avec du matériau de remblai exempt de tout objets tranchant ou pointu. A la fin le trou d'homme sera ensablé sur le pourtour. La hauteur de remblayage maximale à partir de la raie de 650mm ne doit jamais être dépassé, même lors de l'utilisation d'un couvercle en béton.



Citerne sans filtre

www.hugzollet.ch